



Les technologies de l'information et de la communication ont investi notre quotidien et leur usage apparaît déterminant dans nos activités. Cependant leurs conséquences sociales et environnementales sont importantes (Cf biblio. a, b, d, e, h). Cette nétiquette (contraction des mots « Net » et « éthique ») présente pour nos camarades d'Intermines (IM) quelques bonnes pratiques susceptibles de diminuer l'impact de l'activité de notre communauté sur :

- L'effet de serre
- L'addiction aux outils numériques.

Ma pratique éthique des courriels

1. Je nettoie régulièrement ma boîte mail, je détruis immédiatement les spams, pour l'archivage de messages je favorise le local.
Le stockage distant des données (Cf biblio. c)
 - Engendre des consommations électriques significatives sur les serveurs distants
 - Met nos données personnelles à la disposition d'indésirables.
2. Je ne réponds qu'à l'auteur du message – sauf s'il est vraiment nécessaire de répondre à plusieurs personnes.
Ce sera une économie d'énergie et, pour les autres, moins de temps perdu.
3. Je limite le nombre de destinataires : Avant chaque envoi, je me demande si chaque destinataire a vraiment besoin de recevoir mon message.
Ce sera une économie d'énergie et, pour les autres, de temps perdu.
4. Je limite au maximum l'envoi de pièces jointes, je les remplace par un lien.
Les envois d'invitation avec pièce jointe consomment l'énergie maximale, alors qu'un lien ne sera ouvert que par les camarades intéressés.



5. J'indique clairement le sujet du message en objet et, dans le texte, je privilégie un énoncé clair, bref et poli que je relis avant de l'envoyer.
Ceci permet à chaque camarade de n'ouvrir que les messages qui l'intéresse. C'est un gain de temps et d'énergie.
6. Je préfère restreindre l'envoi de mes messages IM aux jours et horaires de travail – sauf urgence évidemment.
Ceci permet de diminuer l'addiction aux outils numériques. Utiliser la fonction « choix de la date et de l'heure de l'envoi du message » du site IM.
7. Pour les diffusions d'événements de mon club ou mon groupe d'IM, j'utilise impérativement la plateforme IM.
Ceci permet d'être en conformité avec la réglementation RGPD, les données mises à jour par les membres et d'utiliser les outils du site plus économes et protecteurs des données.
8. Je reçois un courriel d'annonce d'événement d'IM : je clique sur « Décliner » si je ne souhaite pas participer (figure ci-contre)
Alors je ne recevrai pas les relances. Ce sera autant d'énergie et de temps économisés.



Recherche web : je vais au plus court

9. Je tape directement l'adresse d'un site, je crée des favoris dans mon navigateur pour les adresses Internet que je consulte régulièrement.
Ceci permet au navigateur internet d'aller directement au but au lieu d'utiliser les moteurs de recherche, consommateurs d'énergie.
10. Je limite le fonctionnement des animations flash sur les pages consultées.
Elles sont gourmandes en énergie.
11. Je limite autant que possible le stockage des informations sur des serveurs ou le « Cloud » et privilégie le local ou des disques durs (point 1).
12. J'éteins l'ordinateur à la fin de ma session, sauf contraintes particulières.
Ceci économise l'énergie et le matériel et protège contre l'intrusion.

Je fais durer mon matériel

Selon l'ADEME (Cf biblio. b) prolonger la durée de vie de nos équipements numériques constitue le geste le plus efficace pour diminuer leur impact. Passer de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette ou un ordinateur améliore de 50% son bilan environnemental.



13. J'entretiens mon matériel et je le fais réparer au besoin (Cf. biblio f).
Ceci m'engage vers l'économie circulaire (don, troc, vente ou achat d'occasion).

Je me protège

14. Je ne reste pas plus de 2h devant mon ordinateur. Je sors régulièrement flâner, écouter ou entendre l'imprévu. Périodiquement, par exemple un jour par semaine, je me déconnecte (Cf biblio. g).

Je m'informe : Bibliographie

- a) ADEME (2015) Alléger l'empreinte environnementale de la consommation des français en 2030. Vers une évolution profonde des modes de production et de consommation. Rapp. technique, 244 p. Accès 17 mars 2019
https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rapport_technique_prospective_consommation_novembre_2015.pdf
- b) ADEME (2018) La face cachée du numérique – réduire les impacts du numérique sur l'environnement. Clés pour agir, 20 p. Accès 17 mars 2019
<https://www.ademe.fr/face-cachee-numerique>
- c) Arobase (2018) 5 mesures pour rendre votre e-mail plus écolo. Accès 17 mars 2019
<https://www.arobase.org/ecole/email-ecolo.htm>
- d) Berthoud Françoise (2018) Numérique : menace ou espoir pour l'environnement ? Conférence à l'INRIA de Grenoble dans le cadre du cycle "comprendre et agir". Accès 17 mars 2019 <https://ecoinfo.cnrs.fr/2019/01/21/conference-francoise-berthoud/>
- e) Garric Audrey (2018) Le bitcoin, gouffre énergétique et péril climatique. Le Monde, 8 nov 2018 ; accès 17 mars 2019
https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/11/08/le-bitcoin-pourrait-accelerer-le-changement-climatique_5380452_3244.html
- f) Montagut-Romans Adrien & Assémat Elie (2018) Vers une électronique circulaire. Revue Mines, n°498. Accès libre aux cotisants des associations d'Intermines 19 mars 2019 <https://www.mines-paris.org/fr/revue/article/vers-une-electronique-circulaire/1391>
- g) Naccache Lionel (2015) L'Homme réseau-nable. Du microcosme cérébral au macrocosme social. Ed. Odile Jacob-sciences.
- h) Zuppiroli Libero (2018) Les utopies du XXI siècle. Ed d'en bas, Lausanne (Suisse), 299 p.